

Rapport moral et d'activités

A l'occasion de la dernière Assemblée Générale de l'olympiade, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral de la Ligue des Pays de la Loire. Habituellement c'est le Secrétaire Général qui tire le bilan, mais vous savez sans doute que Jean-Pierre Mauchrétien a démissionné de ce poste en février dernier, pour des raisons qu'il pourra vous expliquer. Il nous faudra donc trouver un nouveau (une nouvelle) Secrétaire Général(e) pour être en règle avec nos statuts mais aussi avec la loi sur les associations.

1 - Quelques chiffres...

Avec un chiffre de 8 050 licenciés au 17 mai, pour 104 clubs. Nous restons au 3^{ème} rang des ligues de France derrière l'Ile de France et Rhône-Alpes, toujours à égalité avec la Bretagne, avec une très légère diminution des licences sur 2009-2010, saison pendant laquelle nous avons connu notre première hausse du nombre de licenciés en 15 ans, et pas seulement en raison de la création des licences événementielles ! Les chiffres complets vous sont présentés dans vos dossiers et sont disponibles sur le site internet de la ligue.

Sur le plan sportif, l'accès au haut niveau de nos clubs ligériens a suscité un grand espoir pour le renouveau du volley ball : il nous faut féliciter les deux équipes de ligue A (NVF en féminines, NRMV en masculins) pour leur maintien et leurs performances, notamment le NRM face à Poitiers, futur champion de France. Notons également le retour en ligue B du SNVBA, et les accessions des Herbiers en N1 avec le titre de Champion de France de N2M, de l'équipe 2 de St-Nazaire en N2M rejoignant le SLOV. Seuls bémols : les descentes du VBNA1 en N3F et de l'ES LAVAL en « pré-nationale ». Notons également de bons résultats en jeunes, en particulier l'ASPTT LAVAL avec la qualification pour les finales des benjamins mais aussi 2 autres équipes ayant réalisé un bon parcours, d'autres clubs butant aux portes des finales (VBNA, Leclerc Cholet Volley).

2. Le bilan des actions menées par la ligue :

- les actions en direction des jeunes :

Festyvolley s'est installée comme une opération marquante du paysage régional, tant au niveau des clubs et des jeunes qu'ils peuvent encadrer, que des comités ou encore des institutionnels demandeurs de ce type d'opérations. Après le succès de Festyvolley à Cholet, c'était au tour de Bonnétable cette année. Nous craignons une baisse en raison de la position moins centrale du site, mais il n'en a rien été avec près de 600 enfants. Le nombre de clubs participants n'a pas augmenté, mais les effectifs par club sont en hausse, avec d'ailleurs quelques difficultés d'ordre logistique. De plus en plus de jeunes non licenciés y participent, et les jeunes présents demandent à y retourner, et reprennent leur licence. Ce sont bien là les deux objectifs à l'origine de FESTYVOLLEY : recruter et fidéliser. Je remercie toute l'opiniâtreté de Maud CHENARD, de sa complice Emilie POTIRON, nouvelle assistante de gestion et des élus concernés (Jean-Pierre MAUCHRETIEN et Jean-Luc FOURRIER) dans la construction patiente et durable de cette opération.

- Les autres manifestations organisées par la ligue :

- la Compétition Internationale des Pôles espoirs féminins à Sablé :

Après le succès de la seconde édition en mai 2010, Sablé a à nouveau accueilli les cadettes des pôles espoirs en mai 2011. Une organisation irréprochable et un soutien sans faille de nos partenaires (ville de Sablé et établissements scolaires) a assuré la réussite de la troisième édition, permettant aux clubs de la Sarthe de vivre un beau moment de volley ball, dans la foulée de Festyvolley.

- Atlanvol' à Sablé :

A la Pentecôte, 2 fois 7 sélections régionales cadets-cadettes se sont affrontées, en hausse par rapport à la première édition de 2010. Cette compétition organisée par la ligue permet à nos sélections de se confronter à d'autres sélections, en dehors des compétitions clubs et dans la continuité des volleyades.

- Les Interdéps aux Herbiers/Les Landes Génusson et à Laval/L'Huisserie :

Une réforme des inter-départementaux paraît nécessaire, avec des coûts élevés pour les comités (transport, encadrement) et un niveau sportif inégal. A noter une livraison tardive cette année des récompenses... Merci pourtant aux vendéens et mayennais pour leur superbe organisation..

- le beach volley :

Discipline olympique, ne connaît pas malheureusement le développement escompté, sans doute en raison d'une discipline encore trop rarement développée « en salle » dans l'année, en décalage avec l'aspect « national » véhiculé à St-Jean-de-Monts ou aux Sables d'Olonne depuis des années, manifestations soutenues par la ligue.

La principale difficulté réside dans l'absence de coordination véritable des actions entre les départements qui agissent encore dans cette discipline et les autres (majoritaires). Il est vrai que la commission mise en place a du mal à fonctionner.

- Le domaine technique et la formation :

La démission d'Eric HEURTEBIZE de la présidence de la CRT a stoppé les évolutions en cours depuis deux ans, en particulier celles destinées à mieux aider les clubs au niveau de l'encadrement des équipes jeunes.

N'hésitez pas comme cette saison à solliciter le CTS, Michel LEVI DI LEON pour mettre en place des actions de formation décentralisées (ER2, Educateur en Ecole de volley), pour valider les compétences d'entraîneurs encore non diplômés, de manière à permettre aux clubs de remplir leurs obligations en R1 et R2. Merci aux membres de l'équipe régionale technique pour l'encadrement des stages et des actions.

D'autre part, quelques potentiels intéressants ont été détectés parmi les jeunes licenciés, lors des stages CRE ou à l'occasion des compétitions organisées avec la ligue..

Nous devons nous féliciter des **sélections** de cette année : après le nantais Nicolas BUREL parti aux Spacers de Toulouse (ligue AM / N2M), le yonnais Stanislas RABILLER devrait également rejoindre un club de ligue A après avoir joué cet été en équipe de France junior. A noter également que la néo-nantaise Alexandra DASCALU entre en équipe de France A féminine.

Notons encore la qualification du pôle espoir féminin de Sablé et de la SSS régionale de Rezé aux Championnats de France UNSS cadet(te)s à Toul. Deux jeunes filles du pôle entreront à l'IFVB la saison prochaine. Bravo aux entraîneurs Philippe DELAUNE assisté de JP BROUARD, et Arnaud POTHON.

Aux **volleyades**, les minimettes se classent 12èmes et les garçons 15èmes, soit une place honorable en filles et décevante en masculins. En benjamins : (résultats à venir), aux **minivolleyades** (44, 49 et 53). Bravo à ces jeunes espoirs et merci à leurs entraîneurs et coachs.

- La « sportive » et l'arbitrage :

Les résultats **sportifs** vous seront présentés par Jean-Michel QUENTIN. 4 clubs sont « rétrogradés » cette année car ne répondant pas à leurs Devoirs d'Accueil et de Formation (les DAF). Encore une fois, le développement du volley-ball doit se faire avec TOUS les clubs, et ces mesures (notamment les points BONUS) doivent permettre de « sauver » un club faisant des efforts. Ainsi Mamers a pu se maintenir grâce à cela l'an passé, mais ce ne fut pas le cas cette saison. N'hésitez pas à vous rapprocher de la ligue et de votre Comité après l'édition du PV de novembre de la commission **Statuts et Règlements** en cas de difficultés à remplir les obligations.

La mauvaise nouvelle de la saison a été la démission du président de la commission régionale d'**arbitrage**, en raison du refus de mettre en place un second arbitre en régionale 2 masculine, mesure qui devait être compensée par la suppression du second arbitre en régionale 1 féminine. Si cette suppression a été votée, en revanche l'autre vœu ne l'a pas été, entraînant de facto une diminution importante du nombre d'arbitrages, empêchant donc la mise en place d'actions de formation. D'où la décision du comité directeur de mettre un second arbitre en R2M la saison prochaine, issu du club recevant, permettant de développer la formation.

Au niveau des championnats régionaux, il faut noter de grandes difficultés à gérer les désignations et surtout les remplacements d'arbitres défaillants ou désignés à l'échelon supérieur. Les engagements d'arbitres n'ont pu cette année être validés par la ligue faute de communication, et seront donc à nouveau centralisés.

- La communication et le développement :

De plus en plus le site internet se substitue aux supports « papier » (newsletter remplaçant chaque semaine Infoligue mensuel). Des améliorations sont toujours souhaitables pour cette communication. A noter enfin un gros travail sur le site internet autour de Festyvolley. Un grand merci à Julien CHEVALIER.

3. Les finances :

La trésorière Monique BRUGIER réalise toujours un gros travail d'imputation comptable, avec le concours d'un comptable professionnel et de Serge BIRON. Le suivi budgétaire par commission est effectué à l'aide de notre assistante de gestion. Le rapport financier vous sera présenté tout à l'heure : l'équilibre a pu être préservé, et la trésorerie n'a pas connu de « ratés », malgré un prêt à la fédération de 25 000€ de juin à novembre 2010, dans le cadre de l'opération SOS VOLLEY. Le budget proposé

recherchera à nouveau l'équilibre, sans ponctionner pour autant les clubs des Pays de la Loire. Nos partenaires institutionnels nous accompagnent avec des subventions en hausse, en contrepartie de la pertinence des actions engagées. Espérons que la RGPP et la logique de désengagement de l'Etat ne pèseront pas sur nos comptes.

4. Le personnel :

Nous avons réfléchi à une autre structuration de nos emplois, en utilisant différemment les opportunités d'aides à l'emploi. Après un CDD en CAE non satisfaisant car non pérenne, nous avons opté pour un poste d'assistante de gestion en CDI, à temps plein, en bénéficiant des subventions CNDS du Plan Sport-Emploi.

Le personnel du siège reste très disponible et efficace, en espérant que les clubs comprennent bien qu'il n'est en rien responsable des règlements que les clubs eux-mêmes ont mis en place. En cas de divergence, de contestation, ou de suggestion plus constructive, adressez vous aux élus concernés. Merci donc à Maud CHENARD, Karine ROSE, Emilie POTIRON et Serge BIRON.

Pour conclure...

Vous le savez, notre Fédération va mal. Certes la situation financière a été assainie par l'équipe en place, élue en juillet dernier, mais celle-ci se trouve face à un grave problème de gouvernance, qui n'est hélas pas nouveau, et qui handicape sérieusement notre développement. Eric HEURTEBIZE a été élu du Comité Directeur Fédéral et président de la nouvelle commission « Technique in-door », Nicole QUENTIN siège à la Commission Fédérale d'Appel, et moi-même à la CCS (sportive), sans être élu fédéral. Nos trois sarthois sont toujours membres de la Commission fédérale des Opérations Electorales (Georges GUILLET, Président). L'AG fédérale, près de Nice, se sera tenue à l'heure ou j'écris ce rapport : vous en aurez les détails le 18 juin prochain.

Nous avons retrouvé une certaine cohérence par un travail commun entre la ligue et les Comités Départementaux, dans nos instances électives comme dans les commissions ou groupes de travail, malgré des difficultés et des spécificités. Il nous faut encore davantage resserrer les liens entre nos structures et avec nos clubs.

Encore une fois, n'hésitez pas à solliciter les élus ou le personnel de la Ligue, qui sont là pour vous aider dans vos démarches, pour intervenir auprès des instances fédérales ou des pouvoirs publics... Nous ferons de notre mieux pour vous accompagner dans votre développement. Vous êtes invités à participer TOUS à la réunion de rentrée des clubs qui se déroulera début septembre 2011 : depuis 3 ans, à cette réunion, nous nous efforçons de répondre à vos questions administratives, techniques et sportives.

Merci à tous, élus de la Ligue et des Comités, dirigeants de clubs et bénévoles, parents et salariés. J'invite chacun ou chacune d'entre vous à renforcer notre structure, qui a besoin de sang neuf. La Ligue, « c'est vous les clubs » !

*Claude GANGLOFF
Président de la Ligue des Pays de la Loire*